

**Congrès
Français de
Psychiatrie**

Phygital

Lille

Grand Palais

**30 novembre
au 3 décembre
2022**

e-CFP

**30 novembre
2022
au 28
mars
2023**

Bulletin d'inscription

Médecin, Pharmacien, Interne, Retraité et Chercheur

Droits incluant l'accès à l'ensemble du congrès y compris le Forum des Associations, les Journées de Psychiatrie de la Personne Âgée, la Journée Sciences Infirmières et Recherche Paramédicale, la Journée de l'ACCompagnement et de l'action médico-sociale et au e-CFP2022 jusqu'au 28 mars 2023 (hors DPC).

> À retourner complété lisiblement et accompagné du règlement à :

CARCO / CFP 2022 - 24 rue de Saint-Quentin - 75010 Paris - France

Tél. : +33 (0)1 85 14 77 77 - Email : inscriptions@carco.fr

> Date limite d'inscription le vendredi 18 novembre 2022

Après cette date inscription sur place uniquement

Participant M. M^{me} | Dr Pr | Hospitalier Libéral Mixte Autre

Nom : Prénom :

Spécialité :

Association partenaire (si nécessaire) :

Hôpital/Société/Institution/Cabinet : Service :

Adresse :

Code postal / Ville : Pays :

Tél. : Portable :

Email :

Inscription en ligne, rendez-vous sur le site du congrès : www.congresfrancaispsychiatrie.org

Droits d'inscription - Tarif TTC (TVA 20 %)

• Droits d'inscription préférentiels pour les membres des Sociétés Savantes et Associations Partenaires

(liste à consulter sur www.congresfrancaispsychiatrie.org - joindre justificatif)

Lille - Grand Palais	Jusqu'au mardi 14 juin 2022	Du mercredi 15 juin au vendredi 30 septembre 2022	Du samedi 1 ^{er} octobre au vendredi 18 novembre 2022	Sur place
Plein tarif	<input type="checkbox"/> 450 €	<input type="checkbox"/> 510 €	<input type="checkbox"/> 575 €	<input type="checkbox"/> 645 €
Tarifs réduits sur présentation et validation de justificatifs				
• Membre d'une Association Partenaire • Jeune Médecin (Diplôme < 10 ans) ^{1*}	<input type="checkbox"/> 325 €	<input type="checkbox"/> 365 €	<input type="checkbox"/> 415 €	<input type="checkbox"/> 465 €
• Jeune médecin ^{1*} adhérent (AJPJA, AESP, AJG, ReAGJIR) • Chercheur ^{2*} • Retraité ^{3*} • Interne ^{4*}	<input type="checkbox"/> 220 €	<input type="checkbox"/> 260 €	<input type="checkbox"/> 285 €	<input type="checkbox"/> 325 €
• Interne adhérent à l'AFFEP ^{5*} , l'ANIPPA ^{5*} , l'ANIMT ^{5*} ou l'ISNAR-IMG ^{5*}	<input type="checkbox"/> 85 €	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 150 €
Formation continue CFP			<input type="checkbox"/> 645 €	

* Justificatif à joindre pour valider le tarif :

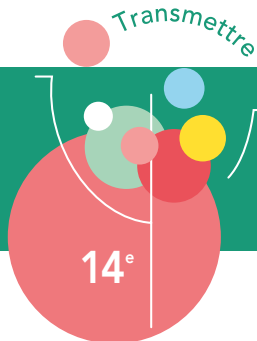
• **1* Jeune médecin (Titulaire du diplôme depuis moins de 10 ans)** : justificatif de l'obtention du diplôme de DES/DESC/capacité (copie de l'attestation de validation du DES délivrée par votre faculté) OU justificatif d'adhésion à l'AJPJA (cotisation à jour - www.ajpja.fr) OU à l'AESP (cotisation à jour - www.asso-aesp.fr) OU à l'AJG (cotisation à jour - <http://www.assojeunesgeriatries.fr>) OU

à ReAGJIR (cotisation à jour - <https://www.reagjir.fr>)

• **2* Chercheur** : une lettre de votre directeur de laboratoire attestant votre qualité de chercheur
• **3* Retraité** : une photocopie d'un document attestant votre qualité de retraité
• **4* Interne non adhérent à l'AFFEP, l'ANIPPA, l'ANIMT, l'ISNAR-IMG** : la copie de la carte d'étudiant

2021-2022 ou 2022-2023

• **5* Interne adhérent à l'AFFEP, l'ANIMT, l'ANIPPA ou l'ISNAR-IMG** : la copie de la carte étudiant 2021-2022 ou 2022-2023 et le justificatif d'adhésion à l'AFFEP (<https://affep.fr/membership-join/>), à l'ANIMT, à l'ANIPPA ou l'ISNAR-IMG obligatoire



Congrès Français de Psychiatrie

Phygital

Lille

Grand Palais

30 novembre
au 3 décembre
2022

e-CFP

30 novembre
2022
au 28 mars
2023

Modalités d'inscription

• Formation Continue

Je souhaite recevoir :

- une facture tenant lieu de convention (merci d'indiquer les coordonnées de votre centre de formation continue)

Nom de la société, organisme ou institution :

Adresse :

Code postal / Ville :

Pays :

Tél. du responsable :

Pour toute demande d'inscription au tarif Formation Continue, merci de joindre à ce formulaire d'inscription dûment complété une attestation de prise en charge de l'organisme signataire de la convention ; une facture tenant lieu de convention et la confirmation d'inscription seront envoyées.

Formation Médicale Continue (FMC) - CARCO

Numéro de formation : 11754986775

Numéro Datadock : 0076491

Numéro de SIREN : 343474771

Développement Professionnel Continu (DPC)
en partenariat avec le Collège National pour la
Qualité des Soins en Psychiatrie (ODPC-CNQSP)

www.odpc-cnqsp.org/ certifié Datadock

Renseignements DPC par mail :

eric.ducos@odpc-cnqsp.org

ou solene.cirrode@odpc-cnqsp.org



• Hors Formation Continue

Toute inscription, pour être prise en compte, doit être accompagnée de son règlement. Le tarif octroyé est le tarif en vigueur à la date à laquelle le règlement est effectué. Carco enverra, à réception du bulletin, une confirmation d'inscription au congrès et une facture acquittée.

Mode de règlement

Par chèque bancaire à l'ordre de CARCO - CFP 2022

Par virement IBAN : FR76 3000 3016 7800 0200 0363 196 SWIFT : SOGEFRPP

Par carte bancaire Visa Mastercard

Titulaire de la carte Date de validité /

N°

Changement de nom

Jusqu'au vendredi 30 septembre 2022 :

aucun frais

À partir du samedi 1^{er} octobre 2022 :

75 € TTC pour frais de dossier et ajustement au tarif en vigueur
à la date du changement de nom

(ajouter les justificatifs demandés s'il ne s'agit pas d'une inscription plein tarif)

Conditions et frais d'annulation

Seules les annulations parvenant à Carco par écrit (courrier ou mail) seront prises en compte.

Avant le mardi 14 juin 2022 :

75 € TTC pour frais de dossier

Entre le mercredi 15 juin
et le vendredi 30 septembre 2022 :

pénalités de 50 % du montant de l'inscription

À partir du samedi 1^{er} octobre 2022 :

pénalités de 100 %
du montant de l'inscription

En cas d'annulation pour cause de grève(s), conditions climatiques, cas de force majeure ou de tout incident indépendant de la volonté du Congrès Français de Psychiatrie, les frais d'annulation seront appliqués.

L'inscription au congrès entraîne l'acceptation totale de ces conditions.

Date

Signature (précédée de la mention « Bon pour accord »)